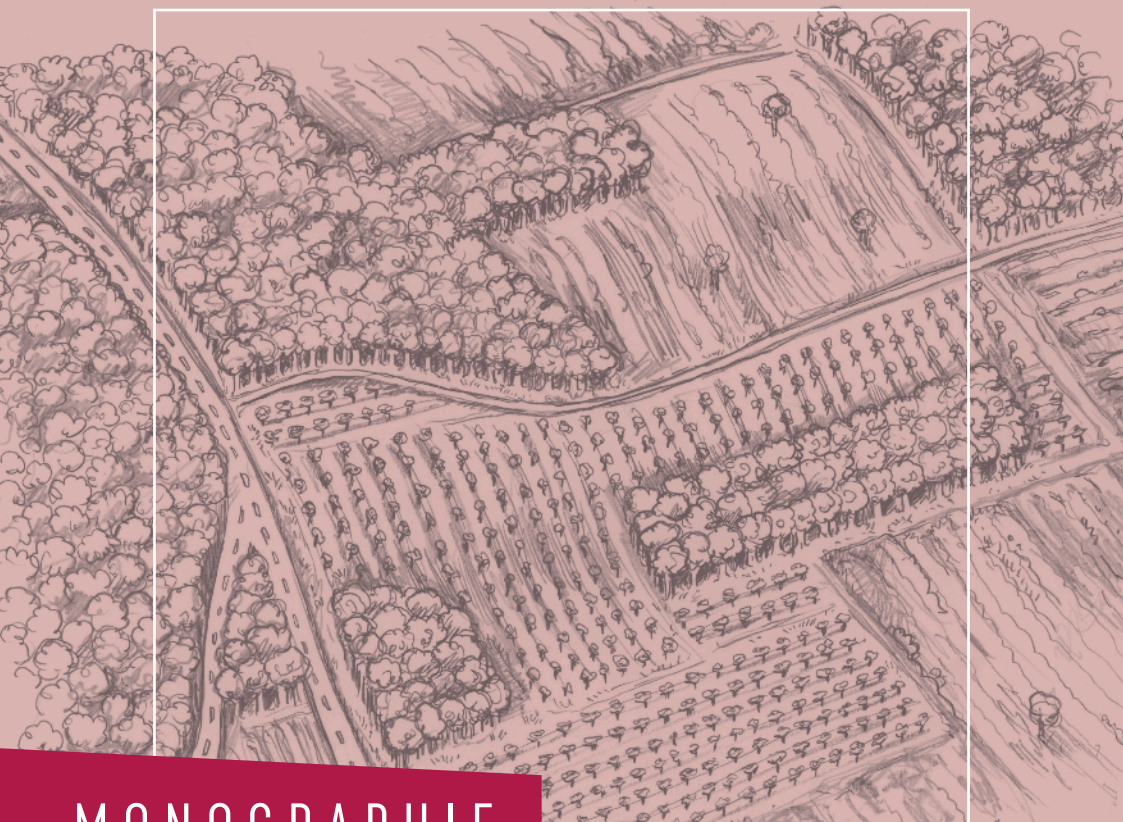


LES LIEUX-DITS DE L'AOP CHINON



MONOGRAPHIE

VINDOUX

CHINON^{AOP}

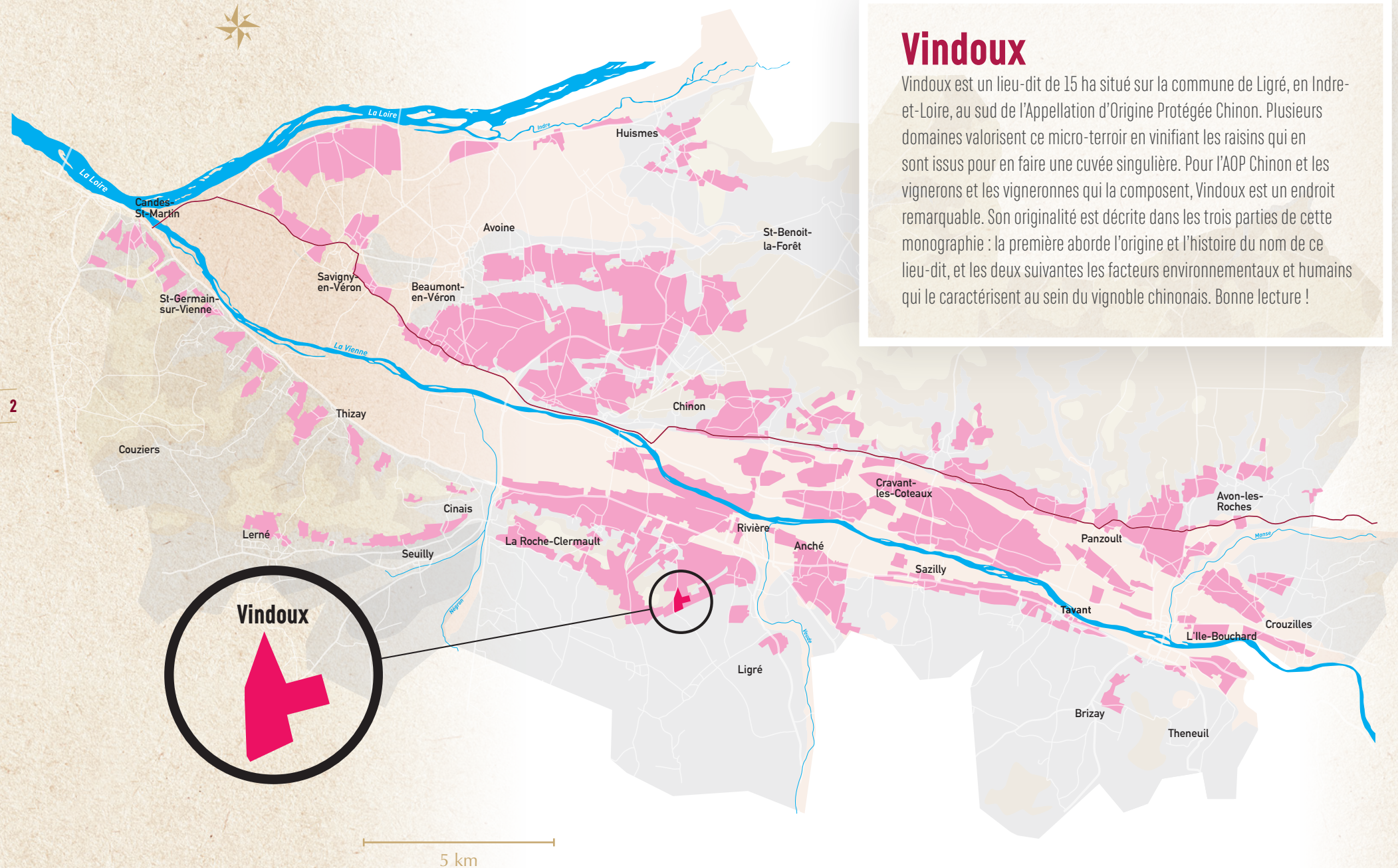
2025

Nord



Vindoux

Vindoux est un lieu-dit de 15 ha situé sur la commune de Ligré, en Indre-et-Loire, au sud de l'Appellation d'Origine Protégée Chinon. Plusieurs domaines valorisent ce micro-terroir en vinifiant les raisins qui en sont issus pour en faire une cuvée singulière. Pour l'AOP Chinon et les vigneronnes et les vigneronnes qui la composent, Vindoux est un endroit remarquable. Son originalité est décrite dans les trois parties de cette monographie : la première aborde l'origine et l'histoire du nom de ce lieu-dit, et les deux suivantes les facteurs environnementaux et humains qui le caractérisent au sein du vignoble chinonais. Bonne lecture !



Origine et histoire du nom

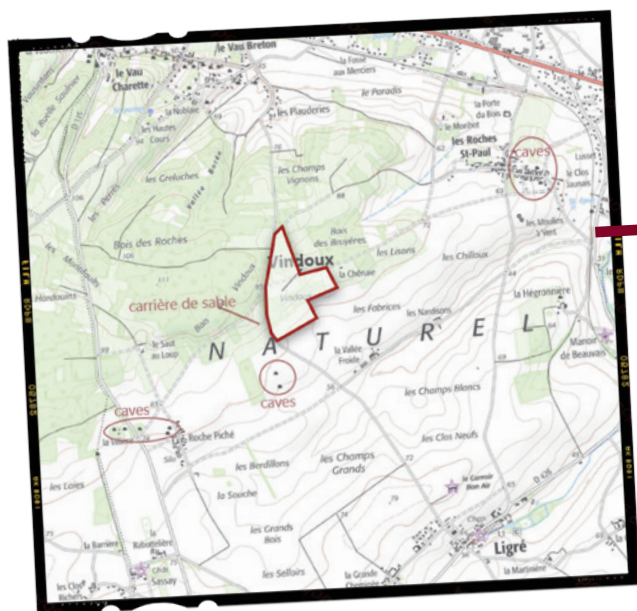
Vindoux est une parcelle située au nord-ouest de Ligré, près du hameau La Vallée Froide, sur les pentes d'un coteau exposé au sud. La parcelle est à la lisière d'une petite colline boisée nommée Le Bois de Vindoux et Le Bois des Roches (ancienne dépendance des Roches-Saint-Paul), d'où la présence de nombreux toponymes forestiers : Le Bois de Vindoux, La Chênaie, La Souche, Le Bois de la Bruyère, etc. C'est d'ailleurs une zone où le bois a été abondamment exploité par le passé. Par contraste avec l'ensoleillement naturel de ce coteau, le toponyme situé en fond de vallée se nomme La Vallée Froide. Le secteur est riche en caves, notamment à La Roche Piché et dans une parcelle voisine de Vindoux.

Histoire du lieu

Dès ses origines, que l'on peut faire remonter à la fin du Moyen Âge, Vindoux est une métairie avec habitation principale et dépendances, formant un « L » devant une cour carrée. La métairie, nommée *Les Vindoux* sur la carte de Cassini (XVIII^e siècle), est une ancienne dépendance du Collège de Chinon. Ce dernier était propriétaire de nombreux biens dans le Chinonais, à savoir des terres, prés, vignes, bois et bruyères. D'ailleurs, les premières mentions de Vindoux dans les archives concernent l'exploitation des bois et taillis qui jouxtent la métairie, en 1753-1754 (archives d'Indre-et-Loire). Outre la métairie de Vindoux (ou des Vin-



Les Vindoux, métairie sur la carte de Cassini (XVIII^e s.)



Vindoux, parcelle au nord-ouest de Ligré (carte IGN)

doux), le Collège possédait le Moulin des Trois Cheminées, diverses rentes et droits féodaux, principalement un droit de chasse dans les bois voisins, un droit de pêche et une attribution de haute justice. Cette dernière est probablement l'origine du *Carroi des Justices* situé immédiatement au nord de Vindoux, en direction du Vau Breton, visible sur le cadastre napoléonien.

Les cartes postérieures au cadastre napoléonien permettent de constater que les constructions étaient encore debout

dans la première moitié du XX^e siècle. Dans les recensements de population, le lieu est nommé *La Chesnaie de Vindoux*, et compte seulement un, deux ou trois habitants. On y rencontre les noms de Jean Brest et Rose Mauny, sa femme, ainsi qu'Antoine Laurencin, vigneron, et son épouse Jeanne Tripied (1856-1872), Jean Laurencin, maçon, Jeanne Gillot, sa femme, et Jeanne Desvignes, sa mère (1881-1891), et enfin de Léon Périneau, cultivateur (1911).

Origine et histoire du nom

Vindoux, origine du nom

Plusieurs homonymes de Vindoux sont à signaler en France : un ruisseau de Vindoux prend sa source à Vanxains (Dordogne) et se jette dans la Dronne à Petit-Bersac. À Sallèles (Puy-de-Dôme) s'élève un Pic de Vindoux à une hauteur de 746 mètres. En Touraine de l'Indre (ou Boischaut Nord), deux hameaux peuvent être cités, même s'il ne s'agit pas de stricts homonymes : Le Petit et le Grand Vindour à Saint-Genou. Ajoutons pour le Berry le moulin de

Vindoux sur l'Indre à Châteauroux, ancienne propriété des moines de l'abbaye de Saint-Gildas.

Ce petit tour d'horizon confirme l'implantation méridionale de Vindoux. Mais comment expliquer la présence de ce toponyme en Indre-et-Loire et dans l'Indre ? Le nom de lieu Vindoux est devenu un nom de famille, peu courant, mais bien attesté dans les registres paroissiaux, notamment dans l'Indre à La Châtre, Villegouin ou Dun-le-Poëlier, dans la Vienne à Ingrandes, dans la Creuse à Gioux. Le nom de famille Vindoux se confond

parfois avec Vendoux (ou Vendou) dans les mêmes régions, notamment dans la Vienne (Vouillé), ou dans l'Indre (Le Blanc, Azay-le-Ferron, Châteauroux). À Ligré, lorsque le toponyme apparaît pour la première fois sur une carte, en l'occurrence celle de Cassini, c'est de cette manière : *Les Vindoux* (voir carte en page 5). Ce pluriel, qui désigne explicitement le groupe familial, correspond à un mode de formation

des noms de lieux que l'on observe en Touraine aux XV^e et XVI^e siècles. Dans la région de Ligré, le même procédé est à l'œuvre dans *Les Hardouins* (limite avec La Roche-Clermault), *Les Nardisons* ou *Les Berdillons* près de Roche-Piché. Précisons également que dans les matrices cadastrales du XIX^e siècle, les parcelles de Vindoux sont désignées comme « terre et vignes » ou « vignes ». La culture de la vigne, quoique plus limitée qu'actuellement, est donc déjà présente depuis au moins 1830.

Il est certain que le lieu-dit Vindoux a pour origine le nom d'une famille « Vindoux », mais il est impossible d'éviter le jeu de mot avec « vin doux ». Sur un

Vindoux, carte d'état-major (1820-1866). Les parties grisées sont des vignes.



site internet promouvant une journée de découverte des vins du Château de la Bonnelière, nous pouvons lire ceci : « une parcelle de cabernet franc datant de 1929, qui produit une cuvée spéciale, le Vindoux, un nom qui cache la puissance de cette cuvée ». Le jeu de mot est inévitable partout où existent des lieux-dits ou cours d'eau nommés Vindoux. À Petit-Bersac, en Dordogne, commune arrosée par un ruisseau nommé le Vindou, le restaurant s'est longtemps appelé « Le Vin Doux ». Pourtant, non seulement le nom de Vindoux ne signifie pas « vin doux », mais le vin rouge de Vindoux à Ligré est très éloigné de ce que l'on nomme couramment le « vin doux » !

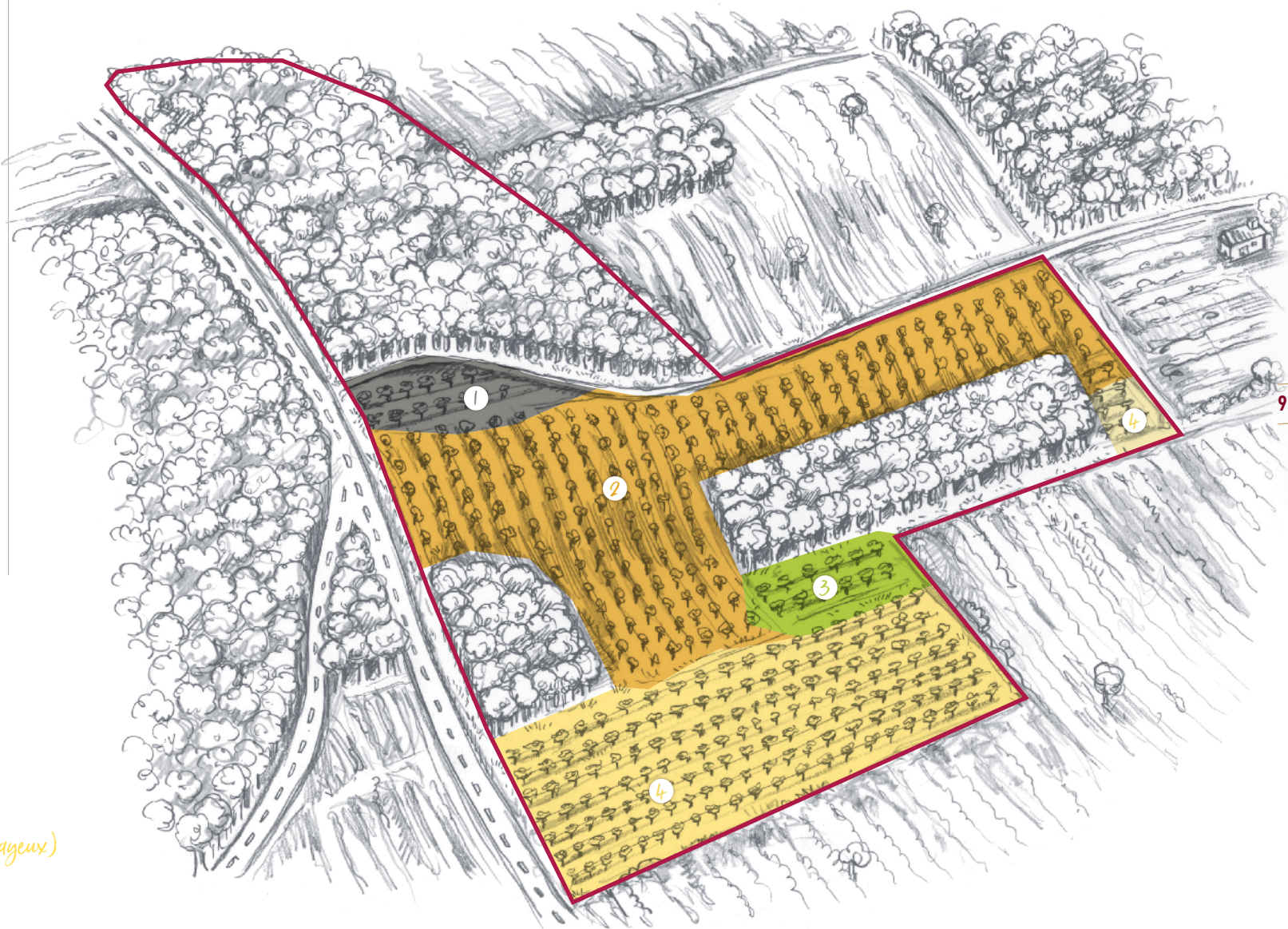
Facteurs environnementaux

Nord



Caractéristiques topographiques et climatiques

Le lieu-dit « Vindoux » à Ligré appartient à l'unité paysagère des « Coteaux et plateaux de Ligré ». Cette entité paysagère recoupe plusieurs strates géologiques du Sénonien (86 à 66 millions d'années avant notre ère) au Turonien (93 à 89 millions d'années avant notre ère). La topographie générale du lieu-dit est une pente, qui s'accroît dans le secteur viticole sur un coteau majoritairement bien exposé au sud, sud-est. Le dénivelé d'altitude varie de 75 à 95 mètres. La proximité du Bois de Vindoux protège le lieu-dit des vents froids venant du nord ; après le coteau, le paysage s'ouvre vers la plaine agricole de Ligré.



- ① Limons sur argiles à silex
- ② Sables quartzueux
- ③ Sables sur craie-tuffeau
- ④ Craie jaune (tuffeau jaune faciès crayeux)

Caractéristiques géo-pédologiques

Quatre Unités de Terroir de Base coexistent.

1- Limons sableux sur argiles à silex :

Au nord du lieu-dit, on rencontre une zone de limon sableux reposant en profondeur sur des argiles à silex. Ces limons éoliens sont issus des différents épisodes glaciaires et interglaciaires de l'ère quaternaire (2,58 millions d'années av. J.-C. à aujourd'hui). La texture à dominante limoneuse en surface renforce le caractère battant* du sol. Le drainage naturel de l'eau dans le profil est limité dans ces situations topographiques de plateau. En profondeur, les propriétés physiques des argiles de type Kaolinite sont organisées avec peu de feuillets, ce qui confère une faible capacité de rétention des éléments nutritifs du sol.

Caractéristiques viticoles de ce sol :

- Le caractère limoneux de surface ne renforce pas les aptitudes du sol à se réchauffer au printemps.
- Le contexte pédoclimatique demeure frais.

2- Sables crus du Sénonien (appelés localement « Falaises acides ») :

Les sols sableux sont très quartzueux, profonds, avec un bon drainage naturel de l'eau. La texture à dominante sableuse peut s'argiliser légèrement en profondeur. La structure du sol est particulière et dispose d'une faible capacité de rétention des éléments nutritifs du sol dans un contexte de pH acide.

Caractéristiques viticoles de ce sol :

- Le réservoir en eau du sol est moyen à fort malgré la texture sableuse, mais elle est rapidement épuisable.
- La colonisation racinaire des horizons en profondeur sans contrainte permet une alimentation hydrique continue.
- La vigueur conférée par ce sol est forte.
- La capacité de réchauffement du sol au printemps est favorable à une précocité de la vigne au débourrement.

3- Tuffeau jaune du Turonien supérieur (ou « Aubuis ») :

Sur le coteau, les sols développés sur la craie jaune présentent un faciès crayeux ; ils sont superficiels (entre 40 et 70 cm de profondeur), caillouteux sur le profil, de texture limono-sablo-argileuse, à pH basique.

Caractéristiques viticoles de ce sol :

- La bonne porosité du substrat crayeux favorise l'enracinement profond et permet une alimentation en eau régulière grâce à la capillarité naturelle du matériau crayeux.
- Ces terrains sont généralement très drainants.
- Les potentiels de vigueur et de précocité se situent dans la moyenne, mais présentent également une sensibilité à l'érosion relativement importante.
- La présence de calcaire actif dans le sol peut rendre la vigne sensible à la chlorose ferrique*.

4- Sables sur tuffeau blanc :

Présents à mi-coteau, les sables recouvrent le tuffeau à faciès crayeux.

Caractéristiques viticoles de ce sol :

- Les sols de ce secteur combinent les caractéristiques des milieux sableux très poreux, donc drainants et séchants.
- La forte capillarité du substrat crayeux en profondeur est favorable à une alimentation en eau régulière au cours de la saison végétative.

Le potentiel du terroir de ce lieu-dit est jugé « élevé », il correspond à un terroir à haute valeur viticole.

* Lexique

- **Battance** : elle se traduit par le colmatage, souvent visible à l'œil nu, de la porosité de la partie superficielle du sol. Elle s'oppose à l'infiltration de l'eau, à la circulation de l'air et favorise l'érosion hydrique. Les phénomènes de battance apparaissent sous l'action de la pluie.
- **Chlorose ferrique** : maladie des plantes due à une carence en fer.



Vindoux, photo de Hervé Plouzeau.

Facteurs humains

Contexte du lieu : carrières environnantes, exploitation de la forêt et vigne ancienne

Vindoux se situe face à une large zone calcaire – la craie micacée du Turonien – qui a suscité des toponymes caractéristiques de l'exploitation ancienne de la pierre : Les Roches-Saint-Paul à l'est, Les Chilloux (ancienne carrière), Roche-Piché immédiatement au sud, domaines connus depuis le Moyen Âge. Certaines galeries ont été utilisées par le passé comme champignonnières ou comme caves pour la vinification. Quand on se rapproche de la forêt, au niveau de Vindoux, nous entrons dans la zone des sables et graviers (Bois de Vindoux, Bois de Roches, Le Saut

du Loup). La parcelle Les Greluches, à environ 700 mètres au nord de Vindoux, est un toponyme désignant le gravier, ou sable grossier. Il faut noter qu'une carrière de sable était également exploitée à proximité de Vindoux (au sud-ouest de la parcelle).

Tout le coteau face à Ligré a fait l'objet de défrichements dès le Moyen Âge, comme en témoignent les noms de lieux La Souche, Les Grands Bois (bois disparu), et l'établissement de métairies dépendantes des principaux fiefs (La Rabottellière, La Hégronnière, La Bonnellière). Si Vindoux

a été construit en lisière de forêt comme La Chênaie, c'était probablement pour exploiter d'abord les ressources forestières. La parcelle Les Loges, voisine des Vindoux sur le premier cadastre, rappelle la présence d'une loge forestière, habitat des bûcherons et charbonniers. Mais la vigne est également présente dans la parcelle dès le début du XIX^e siècle : près de Vindoux se trouve le lieu-dit Les Vignes des Bois, preuve que cette culture était présente au moins depuis le XVIII^e siècle.

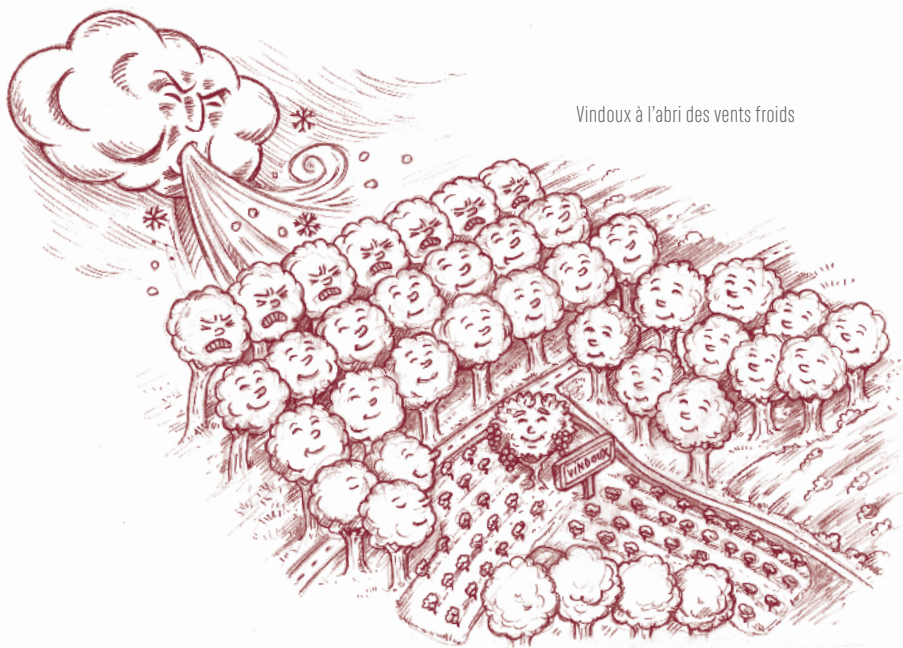
Le berceau de l'appellation Chinon ?

Les connaisseurs de Rabelais le savent : le vignoble chinonais est parti du Véron, s'est développé à Chinon puis sur la rive gauche de la Vienne. Traditionnellement, ce côté de la rivière a donc valorisé précocement des vins qui deviendraient bien plus tard, en 1937, l'Appellation d'Origine Contrôlée Chinon. Aussi, au milieu du XVIII^e siècle, d'après une source de 1746, les rouges des environs de Chinon sont assez estimés mais peu nombreux, et Ligré fait partie des paroisses citées dans la production de vins blancs de valeur (archives d'Indre-et-Loire, C337).

Un terroir réputé au tournant du XX^e siècle

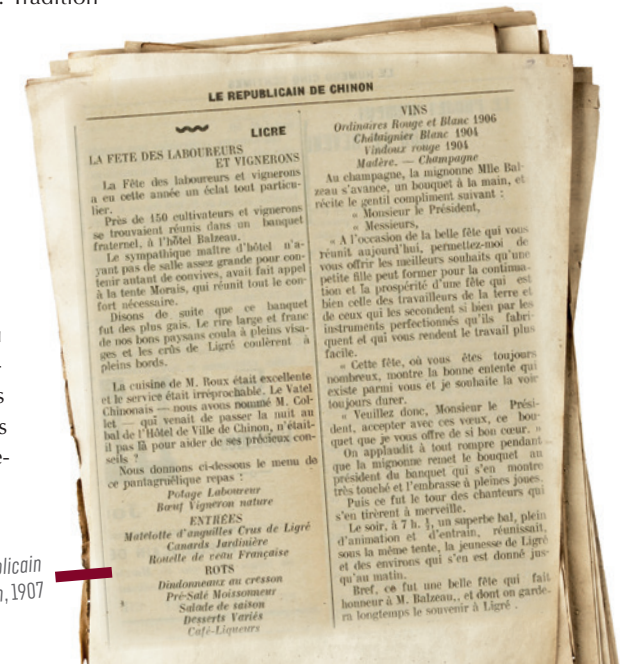
Plus tard, alors que la commune de Ligré figure parmi les premiers crus classés par le syndicat vinicole et commercial d'Indre-et-Loire en 1883 (et est décrite comme l'une des « gloires du Chinonais »), le lieu-dit lui-même apparaît parfois de manière précise.

À la fin de l'hiver 1907, à l'occasion de la fête des laboureurs et vignerons, 150 personnes se réunissent autour d'un banquet fraternel organisé à l'hôtel Balzeau. *Le Républicain de Chinon* du 14 mars est unanime : « disons de suite que ce banquet fut des plus gais. Le rire large et franc de nos bons paysans coula à pleins visages et les crûs [sic] de Ligré coulèrent



Vindoux à l'abri des vents froids

Le Républicain
de Chinon, 1907



Facteurs humains

rent à pleins bords ». Le menu du « pantagruélique repas » servi par le chef Roux est repris dans les colonnes du journal. Un Vindoux rouge de 1904 y figure en bonne place.

Quelques années plus tard, en 1913, le banquet des laboureurs et vigneron s'y déroule à l'hôtel de la gare de Ligré-Rivière, sous la présidence du député Foucher. « Inutile de dire que les vins étaient exquis, Ligré n'est-il pas classé dans les meilleurs crus du Chinonais ! », rend compte un article. Une fois de plus, le lieu-dit est mis à l'honneur, mais cette fois au dessert ! Les discours ont en effet lieu « quand le délicieux "Vindoux" dore les coupes ». Est-ce cette fois du vin blanc, ou simplement un jeu de mots ? Mystère.

Une annonce parue l'année précédente dans le même journal confirme les bonnes dispositions de l'endroit. Un propriétaire de Tours vend au plus offrant le vin de sa vigne située à Vindoux.

Ancienne cuvée rouge... et blanche

S'il est attesté que l'on sert du « Vindoux » dans les banquets de la commune, la première trace écrite que le syndicat possède est cette carte de visite d'A. Barillet-Baranger, ancien horticulteur reconverti dans le vin à la fin des années 1920, instigateur de la foire aux vins de Chinon-Bourgueil au tournant des



années 1930. C'est sans aucun doute de cette décennie que date ce document, incluant Vindoux dans les vins renommés de Ligré qu'il propose à la vente. Le très actif secrétaire de l'Union vinicole de Chinon-Bourgueil décède en effet en mai 1936. Dans un annuaire des boissons publié pendant la Seconde Guerre mondiale, on découvre une annonce de François Noiraault, à Ligré, proposant une mystérieuse cuvée « Patte aux Grolles » sur le « Coteau de Vin Doux ».

Au lendemain de la guerre, Vindoux apparaît encore dans les programmes annuels de la Foire aux vins de Chinon. En 1949, Fernand Coudreau, président du syndicat des vins, invite à un voyage dans les différentes communes de l'appellation, et finit par écrire : « puis c'est Ligré avec Vindoux qui nous appelle ». L'année suivante, il évoque directement la consommation d'un blanc de ce lieu-dit en guise d'apéritif : « nous commencerons par déguster un charmant Pinot appelé ici « Chenin », récolté vers Vindoux (Ligré) ou autres lieux dont la vinée se rapproche sensiblement ». C'est bien là une preuve que le chenin, entre deux rangs de cabernet franc, s'y exprimait déjà avant une période récente. Mais contrairement au XVIII^e siècle, le rouge était devenu majoritaire, et le blanc excellent mais de production faible (toujours selon le président Coudreau dans *l'Atlas de la France vinicole* en 1946). Le grand-père de Pierre Ferrand avait planté quelques arbres fruitiers dans les vignes de la pente, des pommiers et cerisiers (ces derniers de variété bigarreau cœur de pigeon, originaire d'Anjou). À cette époque, un verger assez important borde le sud-ouest de la parcelle.

La vigne aujourd'hui

Contrairement à d'autres lieux-dits de l'appellation, qui pouvaient être en polyculture jusqu'à une période récente, la domination de la vigne est ancienne sur Vindoux. Mieux, elle semble se consacrer majoritairement aux cépages de

l'appellation, si l'on en croit par exemple cette fiche d'encépagement du début des années 1950. 25 ares « exclusivement en plants nobles » sont déclarés par ce métayer sur cette parcelle.

Pour autant, la présence de variétés hybrides comme

la folle blanche ou le rayon d'or, à cette période, est jugée très plausible par plusieurs vigneron. Confirmant nos trouvailles d'archives, ceux qui œuvrent sur le lieu-dit ont tous eu vent d'une culture ancienne de cépages blancs. Bernard Thivel, actuel maire de Ligré, a confirmé qu'on produisait du vin blanc au départ. Aujourd'hui, ne subsistent que les cépages de l'AOP Chinon. La surface de vignes exploitées en 2025 correspond à 7,5 hectares dont 6,8 ha en cabernet franc et 0,7 ha en chenin. Les vignes de cabernet franc les plus âgées en place ont été plantées en 1929.



Le Républicain
de Chinon du
2 octobre 1912



Facteurs humains

Les vignerons, les vigneronnes et les vins de Vindoux

Les parcelles de Vindoux ont longtemps été exploitées par les familles Dozon, Médard et Ferrand. Des rachats ont récemment impliqué davantage de monde. Aujourd'hui, 8 domaines exploitent au moins une parcelle de ce lieu-dit : Château de Ligré, Domaine Alex Trévisse, Domaine de l'Abbaye, Domaine Mary (Cyril Mary), Domaine Carroi Bon Air, Château de la Bonnelière (Marc Plouzeau), Domaine de la Grand'Maison (Daniel et Nadine Berton), Domaine Pierre Jautrou. Trois vignerons revendiquent en 2025 le lieu-dit sur leurs étiquettes : Daniel Berton, Marc Plouzeau et Pierre et Antoine Jautrou. C'est ce dernier qui a commercialisé la première cuvée parcellaire, à partir du millésime 2013, dès qu'il a commencé à exploiter des vignes de l'endroit.

L'originalité des vins selon les vignerons et les vigneronnes

D'après les souvenirs rapportés de Maurice Préveaux et Paul Dozon, deux vignerons, les vins issus de Vindoux pouvaient être de grands vins avec un beau potentiel de garde.

Les vignerons de la rive gauche considéraient ce lieu-dit comme l'un des meilleurs du secteur de Ligré. Les vignerons du village voisin de Rivière venaient y planter de la vigne pour échapper aux gelées de printemps, mais aussi parce que



les vins y étaient très bons.

Marc Plouzeau et Daniel Berton différencient le caractère rond et fruité des vins issus des plateaux en haut du lieu-dit de celui plus dense et plus riche des vignes situées en mi-pente et bas de coteau.

Selon les vignerons, la présence du calcaire jaune, appelé localement « mil-large », apporte un goût de petits fruits rouges épicés, légèrement crayeux, avec une belle vivacité.

Quelques anecdotes relevées au sujet de Vindoux

Vindoux blanc 1893 !

Jean-Marie Dozon nous confie avoir goûté il y a quelque temps un vin blanc issu de la parcelle, vieux de plus de 130 ans ! Un millésime exceptionnel, selon plusieurs sources, un « bon vin extra » récolté dès le 11 septembre.

Vindoux rouge 1870 !

Jean-Marie Dozon, toujours lui, a eu l'occasion de goûter dans les années 1980 un très vieux vin rouge issu de ce lieu-dit, ce qui était plus rare à cette époque... « Vin extra, sans pareil », avaient noté les contemporains de ce millésime 1870. Un bon siècle plus tard, il était peu coloré mais d'une fraîcheur insolente...

L'employé rebelle

Un ouvrier de Rivière, Monsieur Lamour, n'était pas content d'avoir reçu de son patron du cidre à la place d'une bonne bouteille de « breton » après son travail. Il décida en guise de révolte d'aller bêcher les pommiers de Vindoux plutôt que les vignes comme le demandait son patron.

Climat doux

Le coteau sud est très bien exposé et les bois situés à l'ouest le protègent du vent, cela fait dire aux vignerons qu'il y règne un micro-climat, qu'ils s'y sentent bien. Excepté le bas du coteau, Vindoux est protégé du gel et a notamment résisté à l'épisode meurtrier de 1991. C'est l'une des rares exceptions dans l'appellation.

Facteurs humains

Quelques anecdotes relevées au sujet de Vindoux

*Ne pas confondre vin
doux et Vindoux*

Si le jeu de mots est inévitable, pour éviter d'induire en erreur le consommateur, les vignerons ont préféré opter pour « lieu-dit Vindoux » sur l'étiquette de leur cuvée parcellaire. En effet, leur chinon blanc actuel est, dans le respect du cahier des charges, forcément sec.

*Vindoux
à New-York*

Marc Plouzeau nous apprend que tous ses millésimes ou presque (depuis 2013) issus de ce lieu-dit sont suivis et commentés par un journaliste dégustateur aux États-Unis pour la presse.



De gauche à droite :
Patrick Barc, Pierre Dhoye,
Marc Plouzeau, Antoine
Jautrou, Cyril Mary,
Ferdinand Berton, Adrien
Berton, Pierre Jautrou.
André Dubocage manque
à l'appel sur cette photo.

© NR

Bibliographie

Ouvrages

Larmat Louis, *Atlas de la France vinicole, volume V : Les vins des coteaux de la Loire*, Paris, L. Larmat, 1946.

Tourlet Ernest-Henry, *Histoire du collège de Chinon*, Chinon, Delaunay-Dehaies, 1904.

Vavasseur Charles, *La Touraine et ses vins*, Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1933.

Sources

Archives d'Indre-et-Loire, C337, Pièce 47, Intendance de la Généralité de Tours, Observations générales, Chinon, 1746.

Archives d'Indre-et-Loire, H 727, Adjudication de la coupe des bois et taillis de Vindoux, 1753-1754.

Archives d'Indre-et-Loire, 3P3/1342 – 3P3/1352, Matrices des propriétés foncières de Ligré.

Archives municipales de Chinon, 31W2, Catalogues de la Foire aux vins de Chinon, 1949-1950, 1957.

Archives municipales de Chinon, 243W2, Fiches d'encépagement, 1952.

Annuaire des marques et appellations d'origine des vins, eaux-de-vie et spiritueux de France, Paris, Maurice Ponsot, 1943-1944.

Syndicat vinicole et commercial du département d'Indre-et-Loire, *Classement des vignobles d'Indre-et-Loire, Année 1883*, Tours, Arrault, 1883.

Le Républicain de Chinon du 14 mars 1907 et du 6 mars 1913.

La Nouvelle République du jeudi 15 octobre 2009 (édition de Chinon).

Cartes

Carte de Cassini (XVIII^e siècle).

Cadastre napoléonien et matrices cadastrales (1836, section A2) conservés aux archives départementales d'Indre-et-Loire.

Carte d'état-major (1820-1866).

Carte IGN au 1 : 25 000^e.

Remerciements

Les vignerons et les vigneronnes de Chinon remercient les différents auteurs et autrices de cette monographie.

Stéphane Gendron, toponymiste et spécialiste de l'anthroponymie, pour l'écriture de la partie origine et histoire du nom ainsi que pour sa grande contribution au reste de l'ouvrage.

Dominique Rioux et **Sam Schrock**, à l'Institut Français de la Vigne et du Vin, Cartographie et caractérisation des Terroirs viticoles, pour l'écriture de la majeure partie des facteurs environnementaux.

Nicolas Raduget, historien, pour la relecture et l'harmonisation des parties de l'ouvrage, et l'écriture de la majeure partie des facteurs humains.

Les habitants de Ligré pour les anecdotes qu'ils ont partagées avec nous.

Matthieu Baudry et **l'ensemble des vignerons et des vigneronnes du lieu-dit « Vindoux »**, pour leur contribution à l'écriture de la partie facteurs environnementaux et facteurs humains.

Pierre Ferrand et **Jean Marie Dozon**, pour la transmission de leurs archives personnelles.

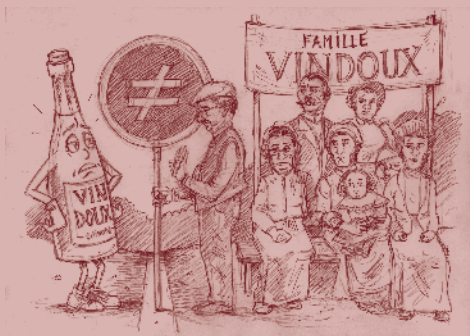
Laura Baptée, directrice du Syndicat des vins de Chinon, coordinatrice de l'ouvrage.

Hervé Poudret et **Mikel Garnier-Tuau**, graphistes, pour les illustrations et la mise en page.

MONOGRAPHIE

VINDOUX

Le lieu-dit Vindoux, parcelle viticole de Ligré, s'inscrit dans l'aire de l'Appellation d'Origine Protégée Chinon. Chacun reconnaît l'originalité de ses vins, mais que sait-on de l'origine de ce nom ? Quelle est son histoire à l'échelle locale ? Comment les hommes et les femmes ont-ils tiré parti du sol de ces terres au fort potentiel viticole ? C'est à ces questions que répond cette monographie à la fois riche, vivante et illustrée.



CHINON^{AOP}

Syndicat des vins de Chinon
Impasse des Caves Peintres • 37500 CHINON
Tél : 02 47 93 30 44 • www.chinon.com
E-mail : vins@chinon.com



VINS DE
Loire